

Lévis, mercredi, 15 juillet 2020

## COMMUNIQUÉ AUX PARENTS EN MILIEU FAMILIAL – 20-06

**Objet : La santé de votre enfant en service éducatif en milieu familial reconnue par un BC**

Bonjour à vous chers parents,

En cette période de pandémie, votre responsable de service éducatif en milieu familial (RSE) fait tout en son pouvoir pour assurer la santé de vos tout-petits. En étant reconnue par notre bureau coordonnateur (BC) :

- La RSE est très bien informée par le BC;
- La RSE reçoit de l'information, via le BC, d'organismes tels le ministère de la Famille, la CNESST et la santé publique;
- La RSE reçoit de notre bureau l'équipement de protection individuel (ÉPI) requis;
- La RSE est soutenue par une équipe spéciale du BC, au plan sanitaire, depuis ce printemps pour des questions précises;
- La RSE peut également compter sur une adresse électronique spéciale du BC pour une réponse rapide.

De ce fait, vous remarquerez sans doute certains ajustements dans votre service éducatif.

Évidemment, en tant que parent, vous avez un rôle primordial à jouer dans le respect de ces mesures sanitaires et le maintien de la santé des enfants du milieu de garde éducatif.

**C'est pourquoi votre RSE demande votre collaboration (distanciation, masque, lavage de mains, questionnaire du matin, etc.).**

Aussi, nous sommes conscients que l'exclusion de votre enfant peut apporter son lot d'inconvénients pour vous. Toutefois, nous nous devons de respecter les directives de la CNESST.

**L'accès de votre enfant est refusé, s'il présente au moins un symptôme parmi ceux-ci :**

- toux (apparition/aggravation) ;
- fièvre (température rectale de 38°C et plus) ;
- perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale;
- difficulté respiratoire

**Ou qu'il présente au moins deux symptômes parmi ceux-ci :**

- un symptôme général (douleurs musculaires, mal de tête, fatigue intense ou perte importante de l'appétit) ;
- mal de gorge ;
- diarrhée.

**En présence de symptômes ou en cas de doute, je vous demande de communiquer au 418-644-4545 ou au 811.**

**L'accès de votre enfant est aussi refusé, si une personne avec qui il vit à sa résidence présente ces symptômes ou est déjà placée en isolement en raison de la COVID-19.**

Je vous souhaite une excellente journée !

Martin Demers, directeur général